



Bienvenue au CFA

Politique Accessibilité Trans-Faire Formation

2025-2026

Sommaire

- 1. Notre engagement**
- 2. Les missions principales de la référente Handicap**
- 3. Le parcours d'accompagnement en formation**
- 4. L'accompagnement de l'alternance en entreprise**
- 5. Veille et sensibilisation des équipes au handicap**
- 6. Le réseau de partenaires en IDF**
- 7. La démarche de progrès RHF**

Notre engagement

Dans le respect de la **loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap et de **la loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel

TRANS-FAIRE FORMATION s'engage dans une politique d'accueil et d'accessibilité

Pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours : de l'inscription jusqu'à la certification pour favoriser l'insertion dans l'emploi



Les missions principales de la Référente Handicap

1

Identifie les difficultés

2

Sécurisation des parcours

3

Mesures de compensation

4

Se déplace en structure



Cécile Karafka

Conseillère en insertion professionnelle

Référente handicap

c.karafka@trans-faire.fr

07 67 83 35 07

Ma mission est de faciliter votre parcours de formation et est toujours réalisée dans un cadre de confidentialité

N'hésitez pas à me contacter





Le parcours d'accompagnement

Accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long du parcours

En amont du parcours

- **Inform**er sur les conditions d'intégration en formation et les possibilités d'aménagements établies par la DRAJES IDF
- **Rencontre avec la référente Handicap** : examiner et évaluer les modalités de compensation en formation et en entreprise
- **Recherche des financements éventuels** pour répondre aux besoins de compensation identifiés

Aménagement pendant le parcours

- **Aménager un parcours individualisé** en mobilisant les parties prenantes
- **Assurer l'accueil et le suivi** de la personne handicapée au sein de la formation
- **Mobiliser les équipes pédagogiques** pour aménager des activités adaptées à la situation de la personne handicapée en centre de formation et en entreprise

Après le parcours

- **Préparer la fin et la suite du parcours** avec les structures compétentes

L'accompagnement de l'alternance en entreprise



- La référente handicap et le coordinateur pédagogique assure un **accompagnement renforcé** de la période de formation en entreprise
- La référente handicap s'assure que **l'entreprise permet un accueil adapté** de la personne en situation de handicap tout au long du parcours (visite réalisée en entreprise)
- **Sensibiliser/informer les tuteurs** et entreprises au sujet du handicap pour lever les freins constitués par les représentations du handicap

Veille et sensibilisation des équipes au handicap

- **Veiller et recenser les ressources disponibles**
- **Organiser et partager les informations** nécessaires à la politique d'inclusion du public handicapé au sein du centre de formation
- **Concevoir des outils de communication simples** à l'aide de documents adaptés ou à partir de documents élaborés et mis à disposition par d'autres
- **Sensibiliser régulièrement les équipes pédagogiques** (formation, réflexions collectives sur des situations particulières...)



Le réseau de partenaires en IDF



Contact - Délégation Régionale AGEFIPH IDF
24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -
Immeuble Le Baudran
94110 Arcueil
Bastien GIESBERGER
M'Ballo SECK
rhf-idf@agefiph.asso.fr

DRAJES Ile-de-France - Pôle Formation Certification
6/8 rue Eugène Oudiné CS 81360 75634 PARIS Cedex 13
drajes-idf-fc@region-academique-idf.fr
catherine.cretinoir@region-academique-idf.fr



Maison
départementale
des personnes
handicapées

Les contacts des MDPH franciliennes

| | | |
|------------------------|----------------|--|
| MDPH Paris | 01 53 32 39 39 | contact@mdph.paris.fr |
| MDPH Seine et Marne | 01 64 19 11 40 | http://www.mdpf77.fr/ |
| MDPH Yvelines | 08 01 80 11 00 | autonomie78@yvelines.fr |
| MDPH Essonne | 01 60 76 11 00 | mdphe@cd-essonne.fr |
| MDPH Hauts-de-Seine | 01 41 91 92 50 | mdph@mdph92.fr |
| MDPH Seine-Saint-Denis | 01 43 93 86 86 | info@place-handicap.fr |
| MDPH Val-de-Marne | 01 43 99 79 00 | mdph94@valdemarne.fr |
| MDPH Val-d'Oise | 01 34 25 16 50 | maisonduhandicap@valdoise.fr |

Le réseau de partenaires en IDF



M'Ballo SECK

rhf-idf@agefiph.asso.fr

Autres réseaux - inclusion conseil

Eléonore LE BARS -Conseillère RHF

eleonore.lebars@inclusionconseil.fr

Elsa MAALOUF - Conseillère RHF

elsa.maalouf@inclusionconseil.fr

La démarche de progrès



**Ressource Handicap
Formation**

**Depuis avril 2024, nous sommes engagés dans une
démarche d'amélioration continue de mon accessibilité**

- 1. Rejoindre une communauté**
- 2. S'engager et structurer notre démarche**
 - Constituer un groupe Accessibilité
 - Signer une charte d'engagement
- 3. Réaliser l'état des lieux de notre accessibilité**
- 4. Identifier des axes de progrès**
- 5. Mesurer nos progrès et les partager**
- 6. Communiquer sur nos bonnes pratiques et notre engagement**

Une démarche en 6 étapes proposée par l'AGEFIPH pour progresser sur notre accessibilité

TRANS- -FAIRE FORMATION